

RCS : ROANNE Code greffe : 4201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROANNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00455 Numéro SIREN : 892 041 070 Nom ou dénomination : KA Holding
--

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2023 sous le numéro de dépôt 3376

COPIE CERTIFIÉE

CONFORME

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2023 12			Exercice N-1 31/03/2022 16	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	7 500		7 500		7 500	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	27 554	2 236	25 318	10 289	15 029	146.06
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 840 635		1 840 635	1 805 000	35 635	1.97
	Créances rattachées à des participations	311 426		311 426	34 725	276 701	796.83
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
		2 187 115		2 184 879	1 850 015	334 865	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	9 615		9 615	9 615		
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	18 000		18 000	18 000		
	Autres créances	56 300		56 300	246 482	-190 182	-77.16
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 884		1 884	71 388	-69 503	-97.36
	Charges constatées d'avance (3)						
		85 799		85 799	345 484	-259 685	
Comptes Régulés	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (II+III+IV+V+VI)		2 272 914		2 270 678	2 195 499	75 179	3.42

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2023 12	Exercice N-1 31/03/2022 16	Ecart N/N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 926 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 926 000	1 926 000		
	Réserves				
	Réserve légale	11 186		11 186	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	132 526		132 526	
	Report à nouveau				
	Total I	2 243 193	2 149 711		
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
CAPITAUX PROPRES	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
Dettes financières	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	8 685	600	8 085	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 533	1 274	2 259	177.39
	Dettes fiscales et sociales	15 267	38 664	-23 397	-60.51
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		5 250	-5 250	-100.00
	Autres dettes				
	Total IV		45 788	-18 302	-39.97
Total V (II+III+IV+V)		27 485	2 195 499	75 173	3.42

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

27 485

45 788

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2023 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/03/2022 16	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	180 000		180 000	210 000	-30 000	-14.29
Chiffre d'affaires NET	180 000		180 000	210 000	-30 000	-14.29
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			2	3	-2	-45.16
Total des produits d'exploitation (I)				210 000	-30 000	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			19 900	19 585	314	1.61
Impôts, taxes et versements assimilés			1 626	774	852	110.09
Salaires et traitements			75 523	62 920	12 603	20.03
Charges sociales			30 703	26 927	3 776	14.02
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 971	265	1 706	643.77
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			15	6	10	178.40
Total des charges d'exploitation			129 129	110 476	19 262	17.99
I - Résultat d'exploitation (I-II)			50 266	99 527	-29 263	-49.50
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2023	Exercice N-1 31/03/2022	Ecart N / N-1	
	12	16	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	131 212	150 500	-19 289	-12.82
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	131 212	150 500	-19 289	-12.82
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)		150 500	-19 289	-12.82
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	181 476	250 021	-68 545	-27.42
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 000		3 000	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		150 000	-150 000	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	3 000	150 000	-147 000	-98.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 000	-3 000	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		150 000	-150 000	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		153 000	-153 000	-100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-3 000	6 000	200.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	10 994	23 316	-12 322	-52.85
Total des produits (II+III+V+VII)	192 414	273 816	-81 402	-29.73
Total des charges (IV+VI+VIII+IX+X)	140 732	200 792	-146 060	-50.93
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	173 482	73 024	-100 456	-22.45

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

GVGM

ANNEXE

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME**

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 270 678.22 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 180 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 173 481.58 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Informations générales complémentaires

Néant.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL			7 500
Installations générales agencements aménagements divers	8 554		15 760
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 000		1 240
TOTAL	10 554		17 000
Autres participations	1 839 725		637 364
TOTAL	1 839 725		637 364
TOTAL GENERAL	1 850 280		661 863

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			7 500	7 500
Installations générales agencements aménagements divers			24 314	24 314
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 240	3 240
TOTAL			27 554	27 554
Autres participations		325 028	2 152 061	2 152 061
TOTAL		325 028	2 152 061	2 152 061
TOTAL GENERAL		325 028	2 187 115	2 187 115

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	214	1 481		1 695
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	51	490		541
TOTAL	265	1 971		2 236
TOTAL GENERAL	265	1 971		2 236

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 481				
Matériel de bureau informatique mobilier	490				
TOTAL	1 971				
TOTAL GENERAL	1 971				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	311 426	311 426	
Autres créances clients	18 000	18 000	
Impôts sur les bénéfices	11 217	11 217	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 501	3 501	
Débiteurs divers	41 582	41 582	
TOTAL	385 726	385 726	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 533	3 533		
Personnel et comptes rattachés	4 560	4 560		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 431	4 431		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 836	5 836		
Autres impôts taxes et assimilés	440	440		
Groupe et associés	8 685	8 685		
TOTAL	27 485	27 485		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1.0000		1 926 000		1 926 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 493
Dettes fiscales et sociales	627
Total	2 119

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

KA HOLDING
42300 ROANNE

Page: 15

[illegible]

KA Holding
Société par actions simplifiée au capital de 1 926 000 euros
Siège social : 7, Boulevard Hélène Boucher, 42300 ROANNE

892 041 070 RCS ROANNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 29 SEPTEMBRE 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à **CENT SOIXANTE-TREIZE MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-UN EUROS ET CINQUANTE-HUIT CENTIMES (173 481,58€)** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	173 481,58 euros
Affecté à la réserve légale	8 674,10 euros
À titre de dividendes	71 430,00 euros

Solde	93 377,48 euros

Affecté en totalité au compte "**autres réserves**" qui s'élève ainsi à 225 903,28 euros.

Le dividende est mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts et ouvrant droit à réfaction, celui-ci étant réservé aux personnes physiques, s'élève à 71 430 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est indiqué que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Date de clôture	Distribution		Année de la mise en distribution	Abattement de 40 %	
	Globale	Par titre		Montant des revenus distribués éligibles et bénéficiant de l'abattement	Montant des revenus distribués éligibles mais ne bénéficiant pas de l'abattement
31 mars 2022	80 000 €	0,04 €	2022	80 000 €	-

Certifié conforme

Le Président

Monsieur Kevin ARLOT DE RIDDER

Kévin ARLOT

NOTAIRE ARLOT DE RIDDER
10 rue de la République 92000 Nanterre

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME**

KA HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 1 926 000 €

Siège social : 7 BOULEVARD HELENE BOUCHER, 42300 ROANNE

R.C.S : 892 041 070 RCS ROANNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/03/2023

A l'associé unique de la Société par actions simplifiée KA HOLDING

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée KA HOLDING relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31/03/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que les comptes de l'exercice clos le 31/03/2022 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.823-12-1 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/04/2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les titres de participation et les créances rattachées, dont le montant figurant à l'actif s'élève à 2 152 061 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et le cas échéant dépréciés sur la base de leur valeur d'usage selon les modalités décrites dans le paragraphe dédié de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces valeurs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission de commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.823-12-1 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du Code de Commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.823-12-1 du code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.823-12-1 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Roanne, le 20/09/2023

Pour la société GESCOMM

Valérie GAUMARD

Commissaire aux comptes



BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/03/2023 12			Exercice N-1 31/03/2022 16	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	7 500		7 500		7 500	
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	27 554	2 231	25 318	10 289	15 029	146.06
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	1 840 635		1 840 635	1 805 000	35 635	1.97
Créances rattachées à des participations	311 426		311 426	34 725	276 701	796.83
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Total II						
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	9 615		9 615	9 615		
Avances et acomptes versés sur commande						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	18 000		18 000	18 000		
Autres créances	56 300		56 300	246 482	-190 182	-77.16
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	1 884		1 884	71 388	-69 503	-97.36
Charges constatées d'avance (3)						
Total III						
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (Total II+III+IV+V+VI)	2 272 314		2 272 314	2 197 489	74 825	3.29

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2023 12	Exercice N-1 31/03/2022 16	Ecart N / N-1	
				Euros	%
Comptes Prévisions	Capital (Dont versé : 1 926 000)	1 926 000	1 926 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	11 186		11 186	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	132 526		132 526	
	Report à nouveau				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Comptes Provisions					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diversés	8 685	600	8 085	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 533	1 274	2 259	177.39
	Dettes fiscales et sociales	15 267	38 664	-23 397	-60.51
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Comptes Régularisation	Autres dettes		5 250	-5 250	-100.00
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV				
	Ecarts de conversion passif (V)				
Total V					

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

27 485

45 788

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2023 12			Exercice N-1 31/03/2022 16	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	180 000		180 000	210 000	-30 000	-14.29
Chiffre d'affaires NET	180 000		180 000	210 000	-30 000	-14.29
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			2	3	-2	-45.16
Total des Produits d'exploitation (1)			2	3	-2	-45.16
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			19 900	19 585	314	1.61
Impôts, taxes et versements assimilés			1 626	774	852	110.09
Salaires et traitements			75 523	62 920	12 603	20.03
Charges sociales			30 703	26 927	3 776	14.02
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 971	265	1 706	643.77
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			15	6	10	178.40
Total des Charges d'exploitation (2)			129 724	110 202	19 522	15.01
1 - Résultat d'exploitation (1)(2)			60 264	29 527	30 737	49.50
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2023 12	Exercice N-1 31/03/2022 16	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	131 212	150 500	-19 289	-12.82
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	131 212	150 500	-19 289	-12.82
3. Résultat courant avant impôts (II+III-IV+V-VI)	181 476	250 027	-68 551	-27.42
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 000		3 000	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		150 000	-150 000	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 000	-3 000	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		150 000	-150 000	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	10 994	23 316	-12 322	-52.85
Total des produits (I+III+V+VII)	142 206	300 500	-158 294	-52.67
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	24 420	28 792	15 628	54.92
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	117 786	271 708	-153 922	-56.61

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

GVGM

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 270 678.22 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 180 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 173 481.58 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Informations générales complémentaires

Néant.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			7 500
Installations générales agencements aménagements divers	8 554		15 760
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	000		1 240
TOTAL	1 554		17 000
Autres participations	1 839 725		637 364
TOTAL	839 725		637 364
TOTAL GENERAL	1 850 280		661 863

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			7 500	7 500
Installations générales agencements aménagements divers			24 314	24 314
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 240	3 240
TOTAL			27 554	27 554
Autres participations		325 028	2 152 061	2 152 061
TOTAL		325 028	2 152 061	2 152 061
TOTAL GENERAL		325 028	2 187 115	2 187 115

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	214	1 481		1 695
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	51	490		541
TOTAL	265	1 971		2 236
TOTAL GENERAL	265	1 971		2 236

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 481				
Matériel de bureau informatique mobilier	490				
TOTAL	1 971				
TOTAL GENERAL	1 971				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	311 426	311 426	
Autres créances clients	18 000	18 000	
Impôts sur les bénéfices	11 217	11 217	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 501	3 501	
Débiteurs divers	41 582	41 582	
TOTAL	385 726	385 726	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 533	3 533		
Personnel et comptes rattachés	4 560	4 560		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 431	4 431		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 836	5 836		
Autres impôts taxes et assimilés	440	440		
Groupe et associés	8 685	8 685		
TOTAL	27 485	27 485		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1.0000		1 926 000		1 926 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 493
Dettes fiscales et sociales	627
Total	2 119

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

COMPTES AUDITES

KA HOLDING
42300 ROANNE

Page: 5

ST	50 000	37 499	50,00	25 000	25 000	35 407	123 664
JE COMM	11 500	-17 435	49,00	5 635	5 635	58 073	490 024
	20 000		40,00	4 000	4 000		
	100 000		30,00	30 000	30 000		
	500 150	-390 824	14,00	500 000	500 000	10 000	188 333